

“ J’ai obéi. Trois fois, mendiant mon passage, j’ai affronté les horreurs de la mer et la rencontre des pirates africains. Trois fois, misérable pèlerin, j’ai vu Jérusalem et adoré le roc sacré du Calvaire et le divin tombeau... La première fois, le Turc maudit, alors depuis quelques années (1070) vainqueur de l’Arabe et tyran de la Ville Sainte, voyant que je ne pouvais acquitter le droit de péage, m’a injurié, frappé et craché au visage. La seconde fois, il a marqué d’un fer rouge mon front criminel. La troisième fois, il m’a trainé sur la claie, le long de la Voie douloureuse, nu et me battant de verges à chaque pas ; puis, comme je maudissais leur Mahomet, ils ont voulu me brûler vif sur le parvis de la basilique du Saint-Sépulcre.

“ Quand enfin, à demi-mort, presque évanoui, racheté à prix d’or, j’ai pu me prosterner dans la crypte du Sépulcre, le front appuyé sur le marbre même qui reçut le corps du Sauveur, j’ai cru sentir, ô prodige ! ô bonheur ! la pierre sacrée s’amollir sous mes baisers ! Dans mon extase et mon délire, j’ai prié Dieu, s’il me daignait prendre enfin en pitié, de me donner un signe de sa miséricorde... Et, sous mes baisers ardents, saisi par mes dents convulsives, un fragment du marbre, se détachant, est demeuré entre mes lèvres blémies...

“ Eperdu, ébloui, j’ai repris mon bâton de pèlerin, cachant mon trésor sur mon cœur. J’ai regagné la Ville éternelle, le seuil des apôtres, et me suis, pour la seconde fois, agenouillé aux pieds du Vicaire du Christ. Grégoire était mort, mais son successeur, Victor III, l’ami, le protégé de la grande comtesse Mathilde, m’accueillant avec bonté, m’a confirmé le pardon divin, délivré ce bref d’absolution scellé de l’effigie des deux Apôtres, et donné ce reliquaire de vermeil incrusté de saphirs, où lui-même a placé le fragment du divin tombeau, la parcelle de la vraie croix, et d’autres reliques inestimables. C’est ma rançon, je vous l’apporte. Car le Pape, comme suprême expiation, m’a imposé le devoir d’obtenir de vous, mes victimes et les témoins de mon crime, le pardon suprême et définitif !

“ Braves gens qui m’écoutez, vous jadis mes sujets et aujourd’hui mes juges, vous que si longtemps j’ai épouvantés de mes forfaits, n’aurez-vous pas, vous aussi,

pi
mu
ré
re
pli
set

exp
le
tag
vas
aus
san
sou
L
mai
de l
son
droi
proc
bell
larn